

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O

COMMUNE DE NGOMEDZAP



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

CENTRE REGION

NYONG AND SO'O DIVISION

NGOMEDZAP COUNCIL

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002BIS/AONO/PU/C.NGZP/CIPH/2026 DU 01/10/2026 POUR LES TRAVAUX
DE CONSTRUCTION DE DIX (10) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE
HUMAINE DANS LES LOCALITES AKAK-NKON NNENG II-MENGUEME NORD-NKOL
KOUMOU (chefferie) -MVAM ZAMBA-ASSIE (Elig Ahanda)- LEPSE (Elig Essomba
Noah) -NKOL-NGOCK (Chefferie)- ANGONFEME (Chefferie)- EKOUDBESSANDA,
DANS LA COMMUNE DE NGOMEDZAP, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O,
REGION DU CENTRE EN un (01) LOT :

1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Dans le cadre de l'exécution du BIP 2026 dans le département DU NYONG ET SO'O, le Maire de la Commune de Ngomedzap lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction de Dix (10) forages équipés de pompe à motricité humaine dans les localités AKAK-NKON NNENG II-MENGUEME NORD-NKOL KOUMOU (chefferie) -MVAM ZAMBA-ASSIE (Elig Ahanda)- LEPSE (Elig Essomba Noah) -NKOL-NGOCK (Chefferie)- ANGONFEME (Chefferie)- EKOUDBESSANDA, dans la Commune de Ngomedzap, Département DU NYONG ET SO'O, Région du Centre en un (01) lot.

1. CONSISTANCE DES TRAVAUX

- Travaux préliminaires
- Etudes géophysiques et implantation du forage ;
- Foration
- Fourniture et pose de PVC plein 112-125 mm ;
- Fourniture et pose de PVC crépiné 112-125mm ;
- Fourniture et mise en place du massif filtrant ;
- Mise en place d'une tête de forage ;
- Nettoyage et développement du forage à l'air-lift ;
- Essai de pompage par palier ;
- Construction de la superstructure
- Réalisation de la margelle et d'un socle pour pose de la pompe à motricité humaine ;
- Equipement
- Fourniture et Pose d'une Pompe à Motricité Humaine ;
- Fourniture et Pose de cadenas pour fermeture de la pompe ;
- Mise à disposition d'un kit de pièces de rechange (joints pour cylindre) ;
- Analyses chimique et bactériologique
- Construction d'un muret de sécurité

La méthodologie d'exécution des différentes tâches selon les normes techniques en vigueur sur financement public est exposée dans le cahier des prescriptions techniques du présent DAO.

2. DELAI D'EXECUTION

Le délai d'exécution prescrit par l'autorité contractante pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois correspondant à **Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

3. ALLOTISSEMENT

Les travaux objet du présent avis sont constitués en un (01) lot

4. COÛT PREVISIONNEL

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de **quatre-vingt-cinq millions soit (85 000.000) Francs CFA** et constitue l'enveloppe plafond du Maître d'Ouvrage.

5- DELAI PREVISIONNEL D'EXECUTION

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'offre est de trois (03) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de service de commencer les prestations.

6- PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux de construction d'ouvrage d'hydraulique installées au Cameroun et/ou bénéficiant d'une attestation de catégorisation ou un récépissé de dépôt de dossier d'Attestation de catégorisation

Tout antécédent recensé et vérifié relatif aux motifs ci-dessus entraînera la disqualification de l'offre de l'entreprise concernée.

7- FINANCEMENT

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par les Budgets d'Investissements Publics MINEE Exercice 2026.

8- MODE DE SOUMISSION

Le mode de soumission retenu pour cet Appel d'Offres est « **Hors ligne (Offline)** »

9- CAUTIONNEMENT PROVISOIRE

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de **1 000 000 (un million) francs CFA** établie suivant le modèle joint en annexe du présent DAO délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréée par le Ministère chargé des Finances selon la liste figurant dans la pièce 13 du DAO valable trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite, mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. **Cette caution est accompagnée par la quittance de versement de la totalité des frais sus indiqués à la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC).** La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10-CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le présent dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la **Mairie de Ngomedzap**, dès publication du présent avis. Il peut également être consulté **en ligne** sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

11-ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le présent dossier d'Appel d'Offres s'obtient au Secrétariat de la Commune de Ngomedzap, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement à la commune de Ngomedzap d'une somme non remboursable de 100 000 (cent mille) francs CFA.

12-REMISE DES OFFRES

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en Sept (07) exemplaires dont Un (01) Original et Six (06) Copies marquées comme tels, devra parvenir au service Technique la Mairie de Ngomedzap au plus tard le 29/10/2026 à 10h au Secrétariat du Maire et devant porter la mention ci - après :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°002BIS/AONO/PU/C.NGZP/CIPM/2026 DU 01/10/2026 POUR LES TRAVAUX DECONSTRUCTION DE DIX (10) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES AKAK-NKON NNENG II-MENGUEME NORD-NKOL KOUMOU (chefferie) -MVAM ZAMBA-ASSIE (Elig Ahanda)- LEPSE (Elig Essomba Noah) -NKOL-NGOCK (Chefferie)- ANGONFEME (Chefferie)- EKOUDBESSANDA, DANS LA COMMUNE DE NGOMEDZAP, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE EN UN (01) LOT :

" A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT "

13- RECEVABILITE DES OFFRES

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréé par le Ministère chargé des Finances dans les conditions de la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC)

Cette caution est accompagnée par la quittance de versement de la totalité des frais sus indiqués à la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC). La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

Le présent avis sera publié dans le journal des marchés de l'ARMP et par voie d'affichage à la Mairie de Ngomedzap.

14-OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des plis se fera en un seul temps dans la salle de fêtes de la Mairie de Ngomedzap le **29 /10 /2026 à 11 heures**. La Commission interne de Passation des Marchés Publics procédera à l'ouverture des offres en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

15-EVALUATION DES OFFRES

Evaluation des Offres se fera en un temps et en trois étapes.

*1^{ère} étape: Vérification de la conformité des offres administratives de chaque soumissionnaire ;

*2^{ème} étape : Evaluation des offres techniques ;

*3^{ème} étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation sont les suivants :

a. Critères éliminatoires

Les critères ci-dessous entraînent chacun le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission timbrée accompagnée **de la quittance de versement de la totalité des frais sus indiqués à la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC)**. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.
- Absence de la décision ou de l'attestation de catégorisation
- Absence d'une pièce administrative au terme du délai réglementaire accordé pour sa régularisation après 48h;
- Présence des pièces falsifiées dans l'offre du soumissionnaire sous réserve des poursuites judiciaires envisageables contre leurs auteurs (la CDMP et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux),

Offre technique :

- Les fausses déclarations sur l'aptitude du soumissionnaire (CV des personnels techniques et références douteuses dans les travaux similaires ;
- La présence des pièces falsifiées ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur pour non abandon de chantier au cours des trois dernières années
- Absence des clauses environnementales

Offre financière :

- Absence ou non-conformité du BPU, du CDQE ou du sous-détail d'un prix unitaire quantité dans le DAO ;
- La non-conformité au modèle de soumission

b. Critères essentiels

- Les critères relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur :
1. L'expérience de l'entreprise dans les travaux similaires sur le financement public (exécution d'au moins un (01) projet similaire au cours des quatre (04) dernières années)
 2. La qualification et l'expérience des personnels d'encadrement (un conducteur des travaux, Technicien Supérieur du Génie Civil ou du Génie Rural, trois (03) ans d'expérience minimum ; un chef chantier, Technicien du Génie Civil ou Génie Rural, 02 ans d'expérience minimum ;
 3. La disponibilité par la soumissionnaire des matériels appropriés pour l'exécution de ce type de travaux (en propre ou en location : un (01) pick up de liaison et un (01) camion benne.
 4. La méthodologie d'exécution des tâches.

16- DUREE DE LA VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

17- ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE:

Le Maire de la **COMMUNE DE NGOMEDZAP** attribuera la lettre commande au Soumissionnaire dont l'offre cohérente dans l'ensemble est reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières établies pour exécuter la lettre commande de façon satisfaisante et dont l'offre enfin est évaluée la moins-distante. Les remises proposées par certains soumissionnaires non contenues dans le montage des offres technique et financière (coût et délais) dans le seul but d'être moins-disant sont formellement proscrites pour la présente consultation.

18- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la **Mairie de Ngomedzap**. 655 29 10 83 ou à la Délégation départementale de l'eau et de l'énergie du Nyong et So'o.

19- Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : **(+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro 699 37 07 48 ou au 699 60 96 04, ou le MO/MOD au numéro 695 51 50 29.**

Ngomedzap, le **3 OCT 2026**

Le Maire de La COMMUNE DE NGOMEDZAP

(Autorité Contractante)

Ampliations

- ARMP/ARCE
- PRST-CIPM/C.NZAP
- ARCHIVES/CHRONO
- AFFICHAGE



Esoungui Bleue Régine
Officière Obama Mbaila
Officier de l'Ordre National de la Valeur